



Mœurs délicats aide pour suites

Par **Guillaume54100**, le **09/07/2016 à 11:08**

Bonjour ,
Je sais que mon récit peut paraître surprenant vu le sujet délicat .
Mais j'ai vraiment besoin d'aide car je suis dans l'embarras avec la sensation d'avoir été escroqué .
Je me prostitue régulièrement .
J'ai été voir un dit client qui m'a invité deux jours chez lui et l'on avait convenue d'une somme d'environ 1000€ pour des prestations d'accompagnements et sexuelles .
A l'issue de notre rencontre il me donne comme prévu une enveloppe et cette dernière ne contenait aucune rémunération .
Je me sens très sali de plus que cet homme de 60 ans A été malhonnête avec moi et N a pas respecté le contrat moral établi et j'ai couché avec .
Je me permets des lors de me tourner vers vous pour avoir quelques renseignements sur les recours possible que je puisse entreprendre pour au moins dénoncer ce cas qui à mon sens me paraît vraiment décevant est malhonnête.
Que me conseillez vous ?
En vous remerciant pour votre précieuse collaboration
Avec mes meilleures salutations.
Guillaume
Avec mes meilleures salutations.
Guillaume

Par **amajuris**, le **09/07/2016 à 11:15**

bonjour,
ce genre de commerce comporte des aléas, je suppose que vous n'avez aucune preuve que le coût de vos prestations avait été accepté par votre client.
donc je ne vois pas quel recours, vous pourriez avoir.
la prochaine fois, faites-vous payer avant la fourniture de vos prestations.
salutations

Par **joss38**, le **09/07/2016 à 11:19**

bonjour. vous auriez du faire comme dans les films : demander votre "petit cadeau" avant.
trêve de plaisanterie, vous savez très bien que vous n'avez aucun recours. vengez vous en le désignant comme mauvais payeur à votre entourage

Par **Visiteur**, le **09/07/2016 à 11:20**

Bonjour,
Pas de contrat pour cette activité "hors norme", donc pas de solution.
La seule issue possible est la réclamation, peut-être avez vous essayé, si oui, qu'a-t-il répondu ?

Par **Guillaume54100**, le **09/07/2016 à 11:20**

J'ai conservé les échanges sms

Par **Guillaume54100**, le **09/07/2016 à 11:32**

Il y a tout de même un abus de confiance